



PROJET DE MOBILITÉ URBAINE D'ABIDJAN

Améliorer les conditions de mobilité urbaine
sur le corridor Est-Ouest d'Abidjan



Ministère des Transports



PMUA
PROJET DE MOBILITÉ URBAINE D'ABIDJAN



À PROPOS

Le Bus Rapid Transit (BRT) Yopougon-Bingerville pour une mobilité efficace, verte et inclusive dans la ville d'Abidjan avec des autobus électriques de grande capacité qui utilisent des voies réservées, gages de rapidité et de ponctualité.

CONTEXTE DU PROJET

L'agglomération d'Abidjan est aujourd'hui confrontée à des problèmes de mobilité.

Dans le cadre de la recherche de solutions durables à ces difficultés de mobilité à Abidjan, la Côte d'Ivoire, avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD), a initié un projet dénommé "Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA)" dont la gestion a été confiée à une Unité de Coordination (UC-PMUA).

Le PMUA s'inscrit dans le cadre d'une initiative globale visant à améliorer les **conditions de mobilité urbaine** sur le corridor Est-Ouest d'Abidjan.



L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PMUA

Améliorer l'accessibilité aux opportunités économiques et sociales et accroître l'efficacité du système de transport public le long du corridor Yopougon-Bingerville et de ses lignes de rabattement à Abidjan.



DÉLAI DE LA MISE EN ŒUVRE DES COMPOSANTES DU PROJET

Le **Projet de Mobilité Urbaine** d'Abidjan se réalisera sur la période allant de l'**année 2020 à l'année 2025**, soit un délai total de six (06) ans. Le 13 février 2020, date de la mise en vigueur du PMUA, marque le début de la phase de mise en œuvre du projet.

COMPOSANTES DU PROJET

A

Mise en œuvre d'un corridor Bus Rapid Transit (BRT) Est-Ouest entre Yopougon et Bingerville



20 km
de voies
réservées



21
stations
BRT



2 dépôts
d'autobus
BRT

B

Renforcement de la SOTRA et restructuration du système de rabattement vers les lignes de transport en commun

C

Organisation du secteur artisanal des transports et accessibilité du dernier kilomètre

D

Développement du capital humain et soutien opérationnel

LES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

La population du District d'Abidjan

La population vivant dans la zone desservie par le BRT aura accès à **un système de transport en commun sûr, fiable et abordable**. Cette population est d'environ 940 000 habitants en 2020 et devrait atteindre environ **1,26 million en 2030**. Elle bénéficiera également d'un système de transport moins polluant et moins chers.

Les femmes et les personnes âgées

Les femmes, les personnes âgées et les autres populations vulnérables bénéficieront d'un transport public de masse **accessible, sûr et sécurisé**. Les femmes auront davantage de possibilités d'obtenir **des emplois qualifiés** créés par les opérations du BRT et de travailler dans **un secteur informel de transport urbain plus professionnalisé**. Le projet mettra fortement **l'accent sur l'inclusion et la participation des femmes** dans les secteurs formel et informel. Il est également proposé que le projet favorise l'accès des femmes aux emplois qualifiés créés par les opérations de BRT, conformément à un objectif à long terme d'égalité des chances dans le secteur des transports publics. **Un objectif de 30%** est fixé pour le

nombre de femmes qui seront employées par l'opérateur du BRT.

Les opérateurs de transport artisanaux

Ils assureront l'exploitation des lignes complémentaires au système de BRT. Ils représentent **un effectif de plus de cent mille personnes**. Ils bénéficieront des composantes C et D du projet à travers l'appui à la professionnalisation et à la mise en place d'**un meilleur système de protection sociale**. Le secteur artisanal bénéficiera aussi du renouvellement de la flotte.

Le Gouvernement

Le Gouvernement au niveau local et central bénéficiera **du renforcement des capacités** dans la préparation et la mise en œuvre de ce projet.

L'environnement

L'environnement des affaires en Côte d'Ivoire bénéficiera également du **succès de la transaction PPP et d'un accès facilité aux centres d'affaires** pour leurs employés.

MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le projet est financé à hauteur de 482,6 millions d'euros soit 316, 827 milliards de Francs CFA répartis comme suit :

- IDA : 267,6 millions d'euros (175,796 milliards de Francs CFA) ;
- AFD : 90 millions d'euros (59,036 milliards de Francs CFA) ;
- Etat : 9 millions d'euros (5,903 milliards de Francs CFA) ;
- Secteur privé : 116 millions euros (76,091 milliards de francs CFA).

AGENCES DE MISE EN ŒUVRE SPÉCIALISÉES

Des **agences d'exécution spécialisées** interviennent dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit de :

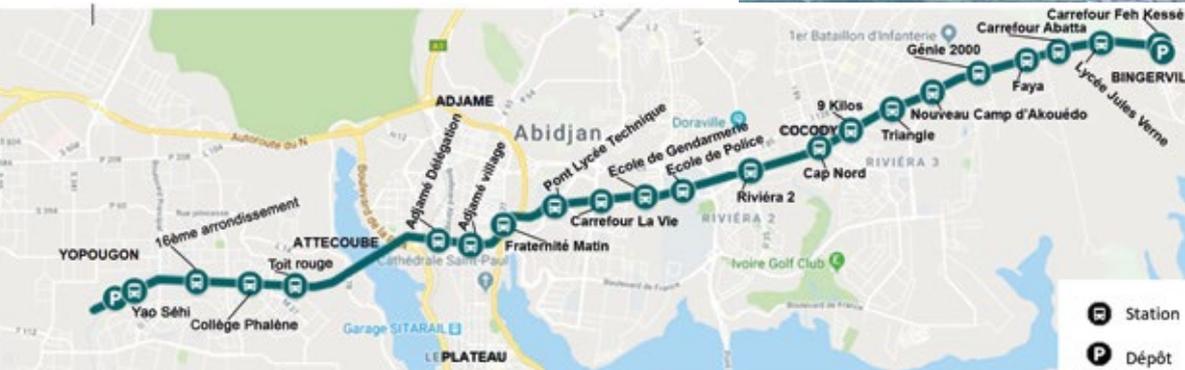
- Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) ;
- Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE) ;
- Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) ;
- Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier (DGUF) ;
- Comité National de Pilotage des PPP (CNP-PPP) ;
- Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR) ;
- INPHB de Yamoussoukro ;
- Office de la Sécurité Routière (OSER) ;
- Société des Transports Abidjanais (SOTRA) ;
- Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FGPME) ;
- CI-Energie.

ZONES D'INTERVENTION

Six (06) communes du District Autonome d'Abidjan sont directement concernées :

Yopougon, Attécoubé, Adjamé, Plateau, Cocody et Bingerville.





NOS PARTENAIRES



NOUS CONTACTER

